

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5524

présenté par

M. Potier, Mme Jourdan, M. Echaniz, Mme Thomin, M. Garot et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 1874 de M. Dive

ARTICLE 9

À l'alinéa 5, supprimer les mots :

« qui peuvent être mobilisés indépendamment les uns des autres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à assurer une cohérence entre l'objectif assigné au diagnostic modulaire des exploitations agricoles et la nécessaire déclinaison de modules qui doivent permettre de délivrer une information complète de l'exploitation.

Le fait de mettre en place des modules « à la carte » risque de contribuer à déformer le diagnostic d'une exploitation.

Or, si nous souhaitons que le diagnostic constitue un outil au service de la transition agroécologiques, l'analyse environnemental, social et économique doit être complète pour aider l'exploitant à réussir son adaptation et sa transition.